



TUNISIA

**Déclaration de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur
Ghazi Jomaa
Représentant Permanent de la Tunisie auprès de l'ONU**

**A l'occasion du Débat Général
de la 32^{ème} session du Comité de l'Information**

New York : 28 Avril 2010

CHECK AGAINST DELIVERY

*Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les membres du Comité de l'information,*

Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur ANTONIO LIMA, pour votre sage conduite des délibérations du Comité de l'information. Ma délégation voudrait vous assurer de sa pleine coopération dans l'accomplissement de votre tâche et vous souhaite, ainsi qu'à tous les membres du bureau du Comité, toute la réussite.

Je voudrais également remercier M. Kyo Akasaka, Secrétaire Général Adjoint à l'information et à la communication pour son intervention lors de la séance d'ouverture de la 32^{ème} session de notre Comité et le féliciter, ainsi que tous ceux qui exercent au Département de l'Information ici et ailleurs, pour leur excellent travail et leurs efforts inlassables en vue de rendre ce secteur viable et crucial de l'information et de la communication, plus effectif, plus organisé et à même de répondre aux aspirations des Etats membres et aux peuples du monde entier qui doivent être toujours bien informés des activités de l'ONU et de ses réalisations.

Ma délégation voudrait indiquer aussi qu'elle s'associe pleinement à la déclaration faite par l'Ambassadeur du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et saisit, par là même, l'occasion pour adresser ses vifs remerciements et son appréciation à la présidence précédente du Groupe, celle du Soudan.

Monsieur le Président,

A la lumière des trois rapports du Secrétaire Général de l'ONU soumis à notre Comité, notamment celui relatif aux services de communication stratégique, je voudrais partager avec vous les propositions et commentaires suivants :

- **Premièrement** : L'Assemblée Générale a adopté dans sa session actuelle par consensus l'initiative de Son Excellence Monsieur le Président Ben Ali portant sur la proclamation de l'année 2010 comme « année internationale pour la Jeunesse » et l'organisation d'une conférence internationale sur la jeunesse. Nous remercions encore une fois le soutien apporté par les Etats membres à cette initiative importante, et nous nous félicitons de l'entière disposition du Département de l'Information pour contribuer de la manière appropriée et souhaitée aux différents événements qui seront organisés dans ce cadre, étant donné la place privilégiée de la jeunesse dans les programmes du Département.
- **Deuxièmement** : Mon pays accorde une attention particulière à la question de la « fracture numérique », une question qui préoccupe tous les pays moins développés et ceux en développement. Depuis la

deuxième phase du Sommet Mondial sur la Société de l'Information abritée à Tunis en Novembre 2005, plusieurs programmes ont été lancés en vue d'assurer la mise en œuvre effective des documents adoptés à ce Sommet, à savoir la « Déclaration de Tunis » et « l'Agenda de Tunis ». Il n'en demeure pas moins qu'il reste trop à faire afin de doter ces pays des outils de l'information susceptibles d'assister leur efforts de développement et vulgariser l'information auprès de leurs citoyens, ainsi que leur permettre de bénéficier des immenses opportunités qu'offrent ces outils en matière d'éducation et de recherche scientifique.

Chaque année, le rapport adopté par notre Comité appelle le Département de l'Information à fournir des données sur les activités qu'il mène pour assurer le suivi des documents susmentionnés. Nous estimons à cet égard que la rubrique consacrée à cette question dans le rapport du Secrétaire Général sous la cote A/AC.198/2010/2 dans son paragraphe « F » pourrait être alimentée par de plus amples informations et des données plus détaillées (ex : des statistiques, des diagrammes reflétant l'étendue de ces programmes et leurs objectifs...) ;

- **Troisièmement** : Tout en se félicitant de l'intérêt accordé par le Département de l'Information à la question des parités des langues et ses efforts continus en vue d'assurer un traitement égal des six langues officielles de l'ONU, nous exprimons le souhait de voir des résultats plus avancés à ce niveau, malgré les contraintes financières et les difficultés pratiques avancées par le Département ;

Monsieur le Président,

Le travail de notre comité a été toujours animé par un esprit de coopération et de compromis qui nous honore tous. Les revendications et propositions des Etats membres ne visent qu'atteindre un plus haut niveau d'efficacité et d'efficience dans l'accomplissement des tâches difficiles du Département de l'Information, qui, faut-il le souligner, déploie des efforts énormes en vue de vulgariser les valeurs nobles de notre organisation universelle.

Je voudrais dans le même contexte exprimer mon appréciation pour le travail formidable accompli par le groupe chargé de rendre le rapport du Comité plus concis et plus compact, tout en maintenant les questions majeures d'intérêt pour les Etats membres.

Je vous remercie pour votre attention.